

**LA NAVIGATION DU SAVOIR :  
LES ARSENAUX HISTORIQUES  
DE LA MÉDITERRANÉE,  
ASSOCIÉS POUR SAUVEGARDER  
ET PROMOUVOIR  
UN PATRIMOINE MARITIME COMMUN**

Le programme MÉDITERRANÉE de l'UNESCO (Division des politiques culturelles et du dialogue interculturel), qui fédère l'ensemble des activités de l'UNESCO ayant pour théâtre la Méditerranée, se concentre actuellement sur trois activités principales, complémentaires et indissociables, conçues sous forme de réseaux : la Navigation du savoir, réseau des arsenaux historiques de la Méditerranée ; le réseau de l'artisanat et des métiers d'art ; le réseau des zones protégées, parcs et jardins de la Méditerranée. L'objectif majeur de ces trois activités est le développement du dialogue interculturel en Méditerranée à partir de domaines nouveaux, concrets et susceptibles de contribuer à la création d'emplois, notamment pour les femmes et les jeunes en difficulté. Nous avons donc délibérément choisi, dans ces activités, d'inciter des partenaires nouveaux à travailler ensemble.

La NAVIGATION DU SAVOIR se concentre sur tous les aspects, toutes les dimensions du patrimoine maritime méditerranéen : naturel, culturel, matériel et immatériel. Ce réseau, qui associe actuellement quinze partenaires de sept pays différents, est en cours d'élargissement. Il a pour leader l'Université de Malte et bénéficie pour les trois années à venir d'une subvention de la Commission européenne dans le cadre de son programme EUROMED HERITAGE II.

La NAVIGATION DU SAVOIR se fonde sur la constitution d'un réseau des arsenaux historiques de la Méditerranée, reliant entre eux ces hauts lieux historiques de l'industrie et du savoir, au nord et au sud du bassin.

Aujourd'hui menacés d'abandon, ces arsenaux (mot dérivé de l'arabe Daar senaah = maison du travail, d'où « darse », « drassanes », etc.), ont concentré, dans l'Antiquité comme au Moyen-Age, à

la Renaissance et à l'époque moderne, au Nord comme au Sud, tout le savoir scientifique et technique de leur temps : astronomie, mathématiques, géographie, cartographie, construction navale, rationalisation industrielle, arts de la navigation, de la guerre, etc.

Ils ont été aussi des lieux, sinon de dialogue, du moins de respect des croyances religieuses (à l'exception des protestants dans la France du xvii<sup>e</sup> siècle). Les galériens, dont beaucoup étaient prisonniers de guerre ou victimes de la course des corsaires, y avaient leurs lieux de culte : ainsi une mosquée s'élevait dans l'arsenal de Gênes comme dans celui de Villefranche-sur-Mer.

Le sort atroce réservé aux galériens mérite que l'on se penche sur leur cas, au Nord comme au Sud, comme on l'a fait pour la traite atlantique des esclaves, notamment dans le cadre d'une action conjointe concernant la mémoire et la défense des droits humains en Méditerranée.

Ces arsenaux, intimement liés à la guerre et à l'esclavage, peuvent être vus comme des instruments de paix et de dialogue entre les Cultures, en témoignant d'un patrimoine commun aux deux rives de la Méditerranée. Tel est l'objet de ce projet, enjeu politique dont l'importance et la portée sont renforcées par la mise en évidence croissante du patrimoine maritime.

Cette transformation des arsenaux s'inscrit dans le cadre d'une politique d'ouverture, de tolérance et de paix dans la région. Elle se fonde sur une prise de conscience : partager un patrimoine naturel et naval commun, de la galère au chébec ; sur une communauté de savoir-faire et de techniques, de modes de vie et de traditions maritimes ; mais aussi sur la conscience d'une responsabilité partagée dans le traitement inhumain des galériens.

Tous les arsenaux sont confrontés aujourd'hui aux mêmes difficultés et connaissent, à des degrés divers, les mêmes urgences : reconversion de leurs espaces, protection de leur environnement, restauration et entretien de bâtiments parfois gigantesques (chantiers navals, docks, entrepôts, lazarets et hôpitaux des galériens...), préservation de savoir-faire spécifiques liés aux activités portuaires et maritimes, développement touristique...

Situés dans des estuaires ou en bord de mer, dans des sites exceptionnels, dépendant d'administrations aux objectifs divergents (autorités portuaires, ville, ministères de la Marine ou des Transports...), ils suscitent de nombreuses convoitises de la part de promoteurs immobiliers, de chaînes hôtelières, d'entreprises touristiques peu au fait de l'intérêt historique et culturel de ces lieux de mémoire d'une éminente valeur patrimoniale. Notre conception du patrimoine, comme notre conception de la Culture, s'est considérablement

élargie et diversifiée au cours des vingt dernières années : patrimoine industriel, maritime, subaquatique, intangible...

Notre façon d'envisager le rôle du patrimoine a, elle aussi, évolué en fonction et au service des identités culturelles. Il contribue à renforcer le lien social, il sert à lutter contre les processus d'exclusion. Sa protection et sa promotion illustrent les valeurs qui sont les nôtres et les mettent en pratique.

Cette évolution sous-tend notre projet : en des sites très particuliers, le patrimoine maritime sous toutes ses formes est appelé à être protégé, sauvé, restauré, ranimé par les populations locales. Celui qui travaille à sa sauvegarde est le premier bénéficiaire de l'entreprise grâce aux emplois qu'elle suscite. Mais il est aussi directement concerné par la sauvegarde de l'identité locale et par la découverte d'une identité méditerranéenne commune.

Les pays du Sud souffrent de l'inégale répartition du tourisme, massivement favorable aux pays du Nord dans une Méditerranée qui reste la première destination mondiale.

Or le développement du tourisme est pour ces pays une nécessité, notamment pour financer les importations de denrées alimentaires pour plusieurs d'entre eux.

Il est impératif pour le Sud d'améliorer d'urgence la mise en valeur et la gestion des sites naturels et des paysages, maritimes, culturels et historiques, sans oublier leur patrimoine subaquatique et immatériel. Et, quand il en est temps encore, il leur faut éviter les erreurs commises au Nord en matière d'urbanisation touristique sauvage.

Le même effort s'impose en ce qui concerne les services touristiques eux-mêmes. Pour certains de ces pays, comme la Tunisie, le Maroc ou l'Égypte, le patrimoine est la principale richesse nationale. Comment exploiter ces ressources de façon durable alors même que la sauvegarde du patrimoine n'est pas toujours considérée comme une action prioritaire par les pouvoirs publics ?

Une telle avancée est l'un des objectifs de ce projet en tant qu'action-pilote : il suppose un effort considérable au niveau des formations, de la transmission des connaissances et des techniques de pointe que nous étudions ici.

Il est avant tout vital pour le Sud, comme le rappelait Madame Bennani, d'échapper à la fracture numérique, facteur le plus menaçant d'isolement, de déclin et d'exclusion.

Le transfert de connaissances et de technologie numérique revêt un rôle capital dans deux domaines : la mise en valeur du patrimoine, mais surtout l'amélioration du recensement et de l'évaluation des ressources patrimoniales, artisanales et touristiques, naturelles, cultu-

relles et humaines, ceci afin de placer le patrimoine sous toutes ses formes, au cœur des politiques de développement.

Mais le simple transfert de connaissances et de technologie ne suffit pas ; il y a en outre une conception nouvelle à développer au niveau des compétences et des mentalités. Le transfert, pour être durable et efficace, doit prendre en compte les contextes culturels. Pour être efficace, il doit être assumé par les hautes autorités et faire l'objet de la coordination la plus large. Cette double mission revient à l'UNESCO et, en l'occurrence, à son programme MÉDITERRANÉE qui associe protection du patrimoine, défense des identités et promotion du dialogue des civilisations dans une perspective intégrée et globale.

C'est en fonction des urgences que je viens de mentionner, à savoir les contraintes et les besoins perçus par les pays du Sud, que les activités ont été choisies. Nous avons considéré :

- leur impact médiatique : journées itinérantes du patrimoine maritime méditerranéen,
- leur portée économique et sociale : formation aux métiers de la mer et du tourisme,
- enfin leur portée symbolique : préservation des remarquables savoir-faire de la charpente maritime traditionnelle, inventaire et protection du patrimoine flottant et subaquatique.

Elles pourront initier un mouvement durable, qui s'étendra progressivement à un nombre croissant de pays méditerranéens.

Ainsi, l'axe du projet est la diffusion de la connaissance par deux voies : les moyens numérisés les plus avancés et l'extension d'un tourisme culturel de masse dans le cadre du développement durable, tenant compte de la dimension maritime des pays méditerranéens et favorisant la sauvegarde puis l'essor de métiers traditionnels menacés.

Le projet a pour but ultime de faire partager l'idée d'un patrimoine maritime méditerranéen commun ; il s'exprimera à travers des traditions et coutumes diverses et cherchera à mettre en lumière des liens connus ou inconnus, visibles ou invisibles, afin d'en faire l'outil d'une politique d'ouverture, de tolérance, de paix et de stabilité dans la région.

Le projet s'y emploie de manière spectaculaire et originale en valorisant des richesses communes méconnues. Il est aussi pour les pays de la rive sud, qui ont souvent tourné le dos à la Méditerranée pour des raisons historiques et politiques (c'était la voie des envahisseurs et des colons), l'occasion d'entamer une réappropriation de la Méditerranée.

Il fournit et permettra de tester les éléments d'une stratégie globale fondée sur l'analyse des besoins et des offres au niveau régional.

Il contribue fortement à la mise à niveau des systèmes locaux d'information, d'homologation, de labellisation, de méthodes de formation dans plusieurs domaines créateurs d'emplois. La création d'un réseau de pôles multimédias de transmission des savoirs maritimes a pour objectif de promouvoir la conscience et la connaissance du patrimoine maritime méditerranéen grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il reliera tout d'abord Pise, Villefranche-sur-Mer, Barcelone, Tunis, Limassol, La Valette et Alger, qui disposent déjà de l'équipement technique de base. Il sera ensuite élargi à d'autres partenaires, par exemple, nous l'espérons, la bibliothèque d'Alexandrie.

Notre objectif premier est de développer un service d'information multimédia organisé en réseau pour permettre le partage des connaissances.

Le contenu sera délivré localement, sous la forme de pôles multimédias établis dans chaque pays, accessibles par un portail Internet.

Le but est ici d'offrir une base de données uniforme pour des applications multimédias, outil exploitable en priorité par les marchés de l'éducation et du tourisme culturel (edutainment) ainsi que par tous les consommateurs potentiels de contenus culturels numériques, tels que les éditeurs et les professionnels du patrimoine, du tourisme et des métiers de la mer.

Le thème général est la connaissance de la Culture de la mer :

1. en premier lieu les arsenaux historiques : lieux de la mémoire scientifique et technique liée à la construction navale, ils sont reliés par des routes maritimes constituant un réseau d'échanges méditerranéen qui a permis aux différents peuples de la Méditerranée d'évoluer, grâce au développement des techniques de la navigation.
2. l'art de la construction navale traditionnelle :
  - à travers les enseignements de l'archéologie sous-marine, les pôles multimédias présenteront des données touchant au patrimoine culturel maritime subaquatique. Une base de données concernant les épaves de la Méditerranée qui ont fait l'objet d'une fouille archéologique sous-marine, est en cours de constitution ainsi qu'une « fenêtre » permettant de suivre en temps réel des opérations d'archéologie sous-marine en cours ;

- par la promotion de la charpente maritime traditionnelle, les pôles multimédias offriront un inventaire de la localisation des « maîtres d'hache » de la Méditerranée, des chantiers existants, de leurs spécialités. Ils seront des lieux-ressources pour les informations, plans, documents anciens accessibles et documentation orale, liste des bateaux d'époque encore existants en Méditerranée.
3. l'histoire des sciences en Méditerranée : notamment l'histoire géologique du bassin méditerranéen, les couleurs de la Méditerranée, les activités sismiques des côtes, le plancton, les découvertes et les secrets de la fertilisation, les protozoaires marins, la collecte des déchets sous-marins, la lutte contre la pollution, etc.

Deux services d'information multimédia sont prévus :

1. un service d'information locale, fondé sur une architecture du type client-serveur qui devra permettre au visiteur des sites un accès au contenu multimédia.
2. un service d'information via Internet, fondé sur un serveur principal, et des serveurs spécialisés localisés sur chacun des sites multimédias.

Les raisons de cette distinction sont :

- \* la disposition de réseaux locaux à haut débit (LAN) à l'intérieur du pôle multimédia, permettant l'envoi d'informations multimédias à haut débit, telles que vidéo interactive ou images en 3D, qui ne peuvent être transmises par les réseaux téléphoniques classiques ;
- \* le contrôle des droits de propriété intellectuelle (IPR) de certains contenus spécifiques qui seront mis en place par les différents partenaires du réseau.

Pour développer ces deux services, un certain nombre d'outils technologiques seront adoptés.

1. La gestion du contenu est d'abord fondée sur le standard XML. Le choix de ce standard largement utilisé permettra l'interopérabilité du portail avec les autres services de transfert en ligne par Internet. De plus le standard XML permet la réception des informations provenant de terminaux hétérogènes (ordinateurs fixes ou portables, téléphones cellulaires). Toutefois le réseau sera ajustable pour tenir compte du type et de la quantité des informations à transmettre.

2. En raison du large éventail d'utilisateurs qui pourront bénéficier des services en ligne, l'adaptation aux besoins de ces utilisateurs sera un des critères de base. Les informations seront données en trois langues : anglais, français et arabe. Les services adaptés doivent permettre l'utilisation des informations pour des tâches différentes ; l'éducation, les loisirs et le tourisme seront les cibles principales.
3. En conséquence, une attention particulière sera portée à l'ergonomie et à la facilité d'utilisation des interfaces.

Les experts des universités, des centres de recherche, des musées et organismes spécialisés et ceux des pôles multimédias eux-mêmes fourniront les données historiques, scientifiques et culturelles concernant leur territoire.

Le grand intérêt de ce projet est en effet la volonté de mutualisation : chaque partenaire apporte les éléments dont il dispose en échange de ceux qu'il peut obtenir.

Ainsi les milieux de la recherche, dans tous les domaines et toutes les dimensions du patrimoine maritime, trouveront dans ce réseau de pôles multimédias un outil de travail et d'information sans précédent, à l'échelle de la Méditerranée. Il en sera de même pour les professionnels des métiers de la mer, auxquels il apportera formations, informations et débouchés professionnels.

Quant au grand public, il y trouvera une nourriture des plus riches à tous les niveaux de vulgarisation ou de spécialisation souhaitées.

Gérard DE PUYMÈGE

Coordonnateur du programme  
Méditerranée de l'UNESCO